

**Le syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance recrute
un(e) chargé(e) de mission « Milieux aquatiques et Zones humides »**

▪ **CONTEXTE ASSOCIÉ AU POSTE**

Le Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (Sm TSDR) créé en janvier 2020 est compétent sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur les bassins versants de la Sorgues, du Dourdou, du Rance et sur l'axe Tarn, allant de la confluence avec la Muse (à Montjoux) à la confluence avec le Rance (à Curvalle). Le territoire regroupe 73 communes, situées en partie sur 9 communautés de communes (6 aveyronnaises et 3 tarnaises).

L'objectif du SmTSDR est de concilier les usages de l'eau sur son territoire et la préservation des milieux aquatiques. Pour cela, il met en œuvre des actions dans plusieurs domaines, à l'échelle du bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (1800 km² de superficie, 2000 km de cours d'eau, environ 27000 habitants) :

- gestion intégrée,
- milieux aquatiques,
- zones humides et biodiversité,
- agriculture et forêt,
- risques et prévention des inondations.

▪ **OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE**

Favoriser le bon fonctionnement des milieux aquatiques, en particulier des cours d'eau et des zones humides dans un équilibre entre maintien ou restauration du bon état écologique des eaux, prévention des inondations, et prise en compte des usages riverains et des activités économiques sur les bassins versants.

▪ **MISSIONS**

Le (la) chargé(e) de mission « Milieux aquatiques et Zones humides », sous l'autorité de la direction, travaillera en étroite collaboration avec la référente GEMAPI du syndicat avec pour rôle de mener toute action permettant de mettre en œuvre la politique opérationnelle du syndicat en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Au cours des années 2022 et 2023, dans le cadre des programmes pluriannuels portés par le syndicat, le (la) chargé(e) de mission « Milieux aquatiques et Zones humides » **aura en charge comme missions principales :**

- **la gestion et le suivi de la première tranche de travaux sur l'entretien de la ripisylve et des embâcles du nouveau Programme Pluriannuel de Gestion TSDR (2022-2030) en lien avec l'équipe milieux aquatiques,**
- **la mise en œuvre du programme Zones Humides en partenariat avec la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides de l'Aveyron (Adasea d'Oc) et faire monter en puissance cette thématique au sein du syndicat.**

Plus généralement, le (la) chargé(e) de mission « Milieux aquatiques et Zones humides » devra :

- assurer la gestion et la surveillance d'une partie du bassin versant, la mise en place et le suivi de la politique d'entretien de la végétation des cours d'eau,
- assurer la surveillance et le suivi des cours d'eau par des relevés précis et notamment sous SIG,
- assurer le suivi, la gestion et la restauration des zones humides (mares, prairies humides agricoles, forêts humides),
- assurer la maîtrise d'œuvre d'opérations et le suivi des travaux,
- apporter une expertise et proposer des solutions à des problèmes techniques,
- participer à l'accomplissement des démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à la passation des marchés publics,
- participer à l'ensemble des actions du PPG en lien avec les autres programmes (PAPI Complet et Contrat de rivière) en cours d'élaboration,
- élaborer des documents de sensibilisation : faune-flore, habitats/milieus naturels, trames verte et bleue,
- participer à l'amélioration de la connaissance sur les espèces (inventaires et suivis) : écrevisses à pattes blanches, odonates, espèces invasives, etc.

■ PROFIL

Formation de niveau bac+2/3 minimum dans le domaine de la gestion de l'eau ou des milieux aquatiques.

Savoirs, connaissances

- Hydrogéomorphologie, écologie et biodiversité des milieux aquatiques, hydrologie, connaissance du contexte institutionnel de la gestion de l'eau ;
- Cadre réglementaire de la maîtrise d'œuvre et du suivi de travaux ;
- Cadre réglementaire et fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Procédures des marchés publics (appréciée).

Savoir-faire

- Animation de la concertation autour d'un projet : animation de réunions, identification et mobilisation des partenaires ;
- Maîtrise des diagnostics de cours d'eau et des méthodes de suivi et évaluation des milieux aquatiques ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de cartographie (minima QGis) ;
- Maîtrise des bases du suivi administratif, technique et financier des actions ;
- Réalisation des dossiers de consultation des entreprises (CCTP, CCAP, RC...) ;
- Rédaction de supports de présentations de réunions, de rapports et notes techniques

Savoir-être

- Autonomie, réactivité, dynamisme
- Travail en équipe
- Capacité d'animation de projets
- Qualités relationnelles (concertation, médiation, diplomatie)
- Esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode
- Pluridisciplinarité
- Aptitude au travail de terrain

■ CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contractuel CDD de 12 mois avec l'objectif d'évoluer vers une titularisation (remplacement sur un poste pérenne existant)
- Prise de poste souhaitée : le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre
- Temps de travail : 35h par semaine
- Lieu de travail : Belmont sur Rance (12370) ; nombreux déplacements sur le territoire
- Permis B indispensable
- Filière technique ; catégorie B ; cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- Rémunération calculée sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire (selon expérience) + Cnas

■ MODALITES PRATIQUES

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le lundi 27 juin – 12h
M. Christophe LABORIE, Président du Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance
par courrier électronique à contact@tsdr.fr (demander impérativement un accusé de réception)

Les entretiens d'embauche se dérouleront du 4 au 8 juillet 2022.

Les candidats retenus aux entretiens seront prévenus de leur convocation la semaine avant.

Pour davantage de renseignements : Mme Anne CHIFFRE, directrice du SmTSDR – 05 65 49 38 50